



Monsieur le PREFET du GARD
Hôtel de la Préfecture
10 avenue Feuchères

30045 NIMES CEDEX 9

Service Environnement & Territoires
POLE DEVELOPPEMENT LOCAL

Nîmes, le 05 juin 2015

Siège Social

Mas de l'Agriculture
1120 route de Saint-Gilles
BP 80054
30023 Nîmes cedex 1
Tél : 04 66 04 50 85
Fax : 04 66 04 50 71

Courriel : pierre-michel.fabre@gard.chambagri.fr

Objet. : Mise en compatibilité PLU
Réf. : DG/PMF

Monsieur le Préfet,

Vous avez saisi notre Compagnie pour connaître notre avis sur le projet de déviation des canalisations de Gaz BEAUCAIRE/FOURQUES par GRT-Gaz dans le cadre du renforcement des digues du Rhône, pour la mise en compatibilité de documents d'urbanisme.

Nous avons l'honneur de vous informer que nous donnons un avis favorable à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme sur ces deux communes, le projet étant déclaré d'Utilité Publique.

Nous notons que ce sont les Espaces Boisés Classés qui sont les plus concernés, toute fois, nous rappelons que nous attachons une importance particulière à l'application des protocoles existants lorsque le projet concerne les espaces agricoles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,

D. GRANIER